

## Réponses de l'ACO France au questionnaire du Plan d'action 2009-2013 du MMTC

# Les travailleurs migrants et la mondialisation

### HISTORIQUE

Depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la Révolution industrielle en Europe a entraîné des déplacements de population des campagnes vers les villes (l'exode rural), mais également de certains pays vers d'autres pays (l'émigration). C'est ainsi que des travailleurs venus d'Italie, de Belgique, d'Espagne, du Portugal, de Pologne... sont arrivés en France jusqu'à la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Après la seconde guerre mondiale, nous avons assisté en France à une immigration massive de travailleurs (parfois accompagnés de leurs familles) provenant des ex-colonies françaises et principalement du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). Plus tard, sont arrivés des migrants venus d'Asie et d'Afrique sub-saharienne. La France est un vieux pays d'immigration, cependant elle n'est plus un pays d'immigration massive. La fermeture des frontières en 1974 (suite au premier choc pétrolier) a marqué une transformation dans le type d'immigration : d'une immigration essentiellement masculine, célibataire et temporaire elle est devenue progressivement familiale, plus féminine et définitive. L'instauration des visas a favorisé le regroupement familial. Ce regroupement est aujourd'hui fortement remis en question par les nouvelles lois françaises et européennes (voir plus bas). Or le droit à émigrer est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 12) et le droit à avoir une vie familiale normale figure dans la Constitution et dans la Convention européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme.

### LES CAUSES DES MIGRATIONS

Les flux migratoires sont une constante de l'histoire de l'humanité. Il est difficile, voir impossible d'empêcher la mobilité des êtres humains. Tant que des individus auront l'espoir de trouver une vie meilleure ailleurs, ils seront prêts à tenter l'aventure de la migration, malgré toutes les difficultés. Cependant, à l'échelle de la planète, seulement une personne sur quarante (2,5 % de la population totale) quitte son pays pour aller s'installer dans un autre, souvent du fait d'un conflit local et de préférence dans un pays limitrophe. Les migrations ne sont donc pas massives (comme on voudrait nous le faire croire), ni majoritairement clandestines, ni misérables, ni complètement indénombrables. Plus que la misère du monde, c'est la misère des Etats qu'il faut évoquer comme ressort principal des migrations. Sans parler des situations de guerre civile et de persécution qui suscitent des flots de réfugiés, nombreux sont les pays trop démunis pour garantir un minimum de sécurité aux projets individuels (administration désorganisée, système politique instable, infrastructures insuffisantes...). La question migratoire ne se réduit pas pour autant à celle du développement, cependant une amélioration de la situation économique des pays d'origine peut prévenir des crises politiques, comme il y en a eu en Afrique. Un développement durable, le maintien de la paix et la protection des Droits de l'Homme sont autant de conditions essentielles à mettre en œuvre pour y parvenir.

Le vieillissement de la population des pays de l'OCDE laisse présager que le recours à la migration pour le travail augmentera encore dans les années à venir. Cependant, la France est le pays d'Europe où la croissance démographique dépend le moins de l'immigration : chaque année, il y a un excédent de 200 000 naissances par rapport aux décès et le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties de migrants) est estimé à environ 65 000 personnes. De plus, contrairement aux idées reçues, les taux de fécondité des femmes immigrées et des femmes françaises sont sensiblement les mêmes. On a constaté que la fécondité a chuté chez les femmes immigrées, mais également dans les pays du Maghreb (+ de 7 enfants/femme en 1974, contre près de 2,5 aujourd'hui et dans les capitales sub-sahariennes.

## QUELQUES CONSÉQUENCES DES MIGRATIONS

On estime le montant des transferts financiers des migrants dans le monde à environ 337 milliards d'euros, soit bien plus que le montant des aides publiques allouées au développement. Si ces transferts ont des effets bénéfiques pour les pays d'émigration (ils participent au développement de ces pays), ils entraînent également des phénomènes de dépendance (ils servent à acheter largement des produits importés et perpétuent les habitudes dans les familles traditionnelles vivant sous perfusion financière). La circulation des compétences peut avoir un impact positif sur le renforcement des pays en développement : les immigrés sont de réels acteurs de développement pour leur pays d'origine. Mais la fuite des cerveaux et des travailleurs les plus qualifiés (encouragée et accélérée par la politique de "l'immigration choisie" devient un réel handicap, voir catastrophique pour le développement de ces pays, surtout lorsqu'elle affecte les secteurs socioéconomiques de base comme la santé et l'éducation.

## QUELQUES STATISTIQUES

- Il y a environ 190 million de migrants internationaux dans **le monde**.
- 80 % des migrations dans le monde se font de pays du Sud vers d'autres pays du Sud, souvent limitrophes.
- **L'Europe** accueille plus d'immigrés légaux (malgré la fermeture des frontières depuis plus de vingt-cinq ans) que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie réunis.
- Chaque année, près de 2 500 personnes meurent aux portes de l'Europe (Gibraltar, îles italiennes, Albanie, Grèce) en tentant d'y entrer.
- Il y avait 4,9 million d'immigrés **en France** en 2004 (soit 8,1% de la population totale)
- 1,7 million d'immigrés (35% des immigrés) viennent de la Communauté Européenne.
- 1,5 million d'immigrés (31%) sont originaires du Maghreb.
- 570 000 immigrés viennent de l'Afrique subsaharienne (12%)
- 830 000 immigrés viennent du reste du monde et principalement d'Asie (Turquie)
- 51% des titres de séjour délivrés en France en 2005, l'ont été au titre du regroupement familial.
- Chaque année, 40 à 50 000 personnes viennent suivre des études en France.
- 7% au titre de l'immigration économique.
- L'immigration clandestine serait entre 200 000 à 400 000 personnes en France (en 2005).
- 16 000 clandestins ont été reconduits aux frontières en 2004.

## EN FRANCE, UNE LEGISLATION DE PLUS EN PLUS RESTRICTIVE...

- Dans les années 1980, la montée de l'extrême droite en France et les difficultés économiques marquent un tournant dans la politique de l'immigration.
- L'arrivée de la droite au gouvernement en 1986 marque un durcissement de la politique vis-à-vis des immigrés. La durée légale de rétention passe à 10 jours.
- En 2002, Sarkozy, ministre de l'intérieur, fait de la lutte contre l'immigration illégale une priorité (la durée de rétention passe à 32 jours). Parallèlement, un chiffre d'expulsions apparaît (25 000 pour 2007)
- D'autres mesures viennent porter gravement atteinte au respect de la vie privée et familiale : suppression de la délivrance de la carte de plein droit, suppression de la régularisation après 10 ans de présence habituelle en France, durcissement du regroupement familial...

## ET DE NOUVELLES DIRECTIVES EUROPEENNES (en projet)...

- 18 mois de rétention maximum, bannissement et interdiction de retour jusqu'à 5 années, cela revient à mettre en œuvre une véritable politique d'internement.
- Une campagne contre cette directive est menée par de nombreuses ONG et associations ainsi que par l'Eglise.

## **...VONT PRECARISER D'AVANTAGE LES IMMIGRES**

- La carte de long séjour est de plus en plus difficile à obtenir ;
- La carte temporaire de séjour est facilement retirée ;
- Les délais de recours sont si courts qu'ils empêchent le principe du "droit à un recours effectif".

## **L'A.C.O. ET LES MIGRANTS**

Depuis ses origines, les membres de l'ACO se sont solidarisés avec les travailleurs immigrés :

- sur leurs lieux de travail, dans les organisations syndicales, dans des luttes au coude à coude...
- sur les lieux d'habitation, dans les quartiers, dans les associations...
- autour de l'école, dans le bénévolat de l'aide aux devoirs, dans celui des cours d'alphabétisation...

Ces dernières années, c'est surtout le sort réservé aux migrants sans-papiers qui a mobilisé nombre de membres de l'ACO.

L'ACO, comme membre à part entière du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), y prend aussi toute sa place. Le CCFD mène des actions concrètes en faveur des immigrés en France, en Europe et dans le monde, mais il donne aussi des outils de compréhension pour les personnes qui s'y investissent.

## **L'A.C.O. ET LES SANS PAPIERS**

### **Une histoire déjà longue :**

Cette lutte s'inscrit souvent dans une histoire déjà longue. Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux collectifs et associations, syndicats, partis politiques se sont mobilisés autour des sans papiers. Souvent, ce sont les sans papiers qui ont démarré seuls la lutte, en occupant des églises, des gymnases.

### **Des situations de plus en plus écrasantes...**

Ces dernières années, la succession de lois sur l'immigration est venue aggraver la situation des personnes, qui - parce qu'elles ne pouvaient plus rester chez elles (pour fuir la misère, les persécutions...) - sont venues rejoindre notre pays, souvent au prix de sacrifices et de souffrances énormes. Et, lorsqu'elles sont parvenues chez nous, elles acceptent n'importe quel boulot (sans rapport avec leurs études ou leur qualification initiale), n'importe quelles conditions de travail. Elles galèrent pour obtenir des papiers qui régulariseront (souvent provisoirement) leur situation. Beaucoup n'y parviennent pas ou n'osent pas se lancer dans ces démarches et sont obligées de vivre dans la quasi clandestinité, la peur au ventre :

*« Avant, nous étions des "invisibles". Maintenant, on nous rend "visibles" et, ironie du sort, c'est là que les ennuis s'accumulent. Le système crée des sans papiers. »* Certains disent : *« Mais pourquoi les gens ont-ils peur de nous ? Nous ne sommes pas dangereux, nous sommes en permanence en danger »*. Delphine, d'origine africaine, lors d'une rencontre ACO en Haute-Savoie, a déclaré : *« Ce que je voudrais, quand quelqu'un me rencontre, c'est qu'il ne se pose pas d'abord la question "Est-elle en règle ? A-t-elle ses papiers ?" ... Mais qu'il me regarde pour ce que je suis, qu'il respecte ma dignité ! »*

### **...qui nous font réagir et qui nous transforment.**

A Lille, suite à une grève de la faim des sans papiers, quelqu'un a dit : *« C'était d'abord leur combat, c'était eux qui le menaient »*.

Certains, en venant en aide aux sans papiers (en les hébergeant), prennent des risques. D'autres ne veulent pas "franchir la ligne jaune"...

*« Nous nous émerveillons de ce que nous voyons de comportements fraternels, ainsi que du nombre de personnes qui rentrent et qui s'ouvrent dans cette démarche »*. Ce qui est remarquable, c'est que ces situations faites aux sans papiers ont mis en route des personnes qui n'étaient pas militantes. Des enfants et leurs parents, des enseignants se mobilisent pour venir en aide à des familles menacées d'expulsion, les protéger, les héberger...

Des personnes sans papiers, de religion musulmane, sont touchées que des chrétiens leur viennent en aide. Des copains sans papiers, rejoints par l'ACO, découvrent la lutte, la solidarité de nos organisations ouvrières (un autre monde pour eux), et nous apprenons d'eux à regarder cette vie ici,

avec leur regard. Mais des collègues, des voisins, ont parfois du mal à se sentir concernés, à se "solidariser" avec les sans papiers.

### **En solidarité pour de la dignité de l'homme.**

Un grand nombre de membres de l'ACO qui sont, de manières diverses, impliqués dans la lutte avec les sans papiers, se retrouvent avec d'autres qui, sans partager leur foi au Christ, vivent le même refus de tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme (au sein du Réseau Education Sans Frontière par exemple, mais également dans beaucoup d'autres associations ou collectifs).

### **Engagés avec d'autres chrétiens, au nom de l'Évangile.**

Les membres de l'ACO croisent sur les chemins d'engagement avec les sans papiers d'autres chrétiens : ceux de la paroisse, ceux des associations comme la CIMADE, la Pastorale des Migrants, des évêques aussi, tous appelés à témoigner qu'« *accueillir l'étranger c'est de la nature même de l'Église* ». La lettre de Paul aux Ephésiens affirme avec force la nouveauté de l'Évangile : « Vous n'êtes plus des étrangers, ni des émigrés ; vous êtes de la famille de Dieu » (Eph 2, 20). Plusieurs textes issus de Vatican II, de la Pensée Sociale de l'Église, de multiples déclarations papales (Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II, Benoit XVI), sont autant d'invitations faites aux chrétiens et aux hommes de rendre concrète cette fraternité universelle.

Un document important écrit par le Comité épiscopal des migrations en 1995 s'appelait « un peuple en devenir ». Il garde toute son actualité. Il invite au discernement.

Des hommes et des femmes sans papiers et leurs soutiens partagent un même combat. Ils deviennent ensemble « peuple ».

### **Le « délit » de solidarité.**

Dans le contexte politique actuel, l'accueil, le parrainage, la solidarité avec les sans papiers sont des choix qui demandent beaucoup à ceux qui les prennent, même le risque de l'illégalité.

Comment leur permettre de les vivre dans la foi, avec Jésus, qui, en son temps, fut jugé et condamné comme « hors la loi ».

Comment soutenir ces résistances citoyennes et évangéliques ? Comment les prolonger par des réponses politiques ?

### **L'action des travailleurs sans papiers en région parisienne.**

Au printemps 2008, des salariés sans papiers (principalement dans le bâtiment, la restauration...) de la région parisienne ont entamé des grèves pour exiger leur régularisation auprès des autorités administratives. Plusieurs centaines de travailleurs sont ainsi entrés dans l'action autour de Paris et dans d'autres villes de France. Des membres de l'ACO se sont mobilisés pour exprimer leur solidarité avec ces salariés, reconnaissant en eux leurs frères. Ils revendiquent, avec leurs organisations, la régularisation de tous les travailleurs sans papiers.

L'ACO affirme également qu'il faut promouvoir une politique de développement des peuples, une nouvelle organisation des systèmes économiques et financiers mondiaux qui permettent à chacun de vivre sur sa terre.

*Document élaboré par Gilles Roustan*

### **Sources :**

- *Revue "Migration et Pastorale" (éditée par la Pastorale des Migrants en France) : articles de Catherine Withol de Wenden, de Adelino Oliveira de Sousa et de Bernard Fontaine*
- *Revue Population & société (bulletin mensuel de l'Institut National d'Études Démographiques du mois de janvier 2004)*
- *Documents ACO France*